

Compte rendu de la rencontre du CÉ de l'ÉMSOM

Année scolaire 2025-2026

Mercredi 3 décembre 2025

À 17h00, Par Teams

Étaient présents :

Membres étudiants : Eric Donald Teyou Gumte EAJ et Aboubacar Barry ATJ

Représentant des organismes sociocommunautaires: Émile Tessier (président)

Représentant des entreprises: Rafaël Cruz (vice-président)

Enseignants: Espartaco Carrera, **Personnel non enseignant**: Nadège Dauphin et Simon Carroll, **Directeur sans droit de vote**: Patrice Forest

Étaient absents:

Membre étudiant: Saliou Ousmane Niang

Représentant des entreprises: Antonio Serafino **Enseignants**: Sylvain Carbonnell

1. Mot de bienvenue

Le directeur souhaite la bienvenue aux membres présents. Il les remercie pour leur assiduité. Il annonce également la démission de l'élève Christelle Lambert. Elle a fait parvenir un courriel officiel à cet effet.

2. Vérification du quorum et régie interne

Nous revenons sur le quorum. En effet, avec la présence de Christelle Lambert, nous étions onze membres, donc le quorum avait été fixé à 6 personnes.

Maintenant, avec la démission de Mme Lambert, nous sommes 10 alors le quorum est fixé à 5 personnes présentes.

Pour cette réunion nous sommes 7, donc le quorum est atteint.

3. Adoption du CR de la dernière rencontre

Le compte rendu de la dernière rencontre est adopté tel que présenté.

4. Formation obligatoire

Nous faisons le suivi de la formation obligatoire. Il reste certains membres qui doivent suivre la formation. Nous remplissons le formulaire, lors de la prochaine rencontre.

5. Critères pour la nomination d'une direction d'école

Nous accédons au formulaire via la plateforme dédiée. Nous remplissons ensemble le formulaire. Le formulaire est enregistré, le CÉ de l'ÉMSOM a donc fait part au CSSDM de ses préférences pour le prochain directeur.

Emile

6. PTRDI

Nous avons analysé le scénario pour l'ÉMSOM au PTRDI 26-29. Le CSSDM ne propose aucun changement de vocation. Nous acceptons donc le document tel que présenté. Nous transmettons cette position dans la plateforme dédiée à cette fin.

7. Le plan de lutte à l'intimidation, adoption

Le Plan de lutte est déposé et approuvé. Il est convenu que si des situations nous permettaient de juger que le Plan n'est pas optimal, nous le modifierions lors d'une prochaine rencontre.

8. Suivi projet éducatif

Nous regardons les résultats selon nos objectifs, en fonction des chiffres réels, à l'aide du document Plan pédagogique EMSOM 25-26. Le document est présenté aux membres et nous répondons aux différentes remarques et questions.

9. Suivi budgétaire

Le budget est présenté aux membres à l'aide du rapport Détail CÉ. Nous regardons les différents aspects tels que l'enveloppe enseignante, l'enveloppe pour le personnel de soutien, les ressources matérielles et les enveloppes dédiées du ministère. Il n'y a pas de question spécifique, mais nous pourrions y répondre lors de la prochaine rencontre.

10. Varia, il n'y a pas de varia.

La prochaine rencontre se tiendra le 18 février à 17h sur Teams
La rencontre s'est terminée à 17h56.

lmile